Nations Unies

S/PV.7120



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7120e séance

Mercredi 26 février 2014, à 10 h 25

New York

Président :	Mme Murmokaitė	(Lituanie)
Membres :	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Jordanie	M. Hmoud
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Sul Kyung-hoon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Shearman
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

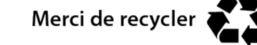
Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité au Mali (31 janvier - 3 février 2014)

14-24625 (F)







La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité au Mali (31 janvier – 3 février 2014)

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé des co-chefs de file de la mission du Conseil de sécurité au Mali, le Représentant permanent de la France, M. Gérard Araud, et le Représentant permanent adjoint du Tchad, M. Bante Mangaral.

Je donne maintenant la parole à M. Araud.

M. Araud : Du 1er au 3 février, j'ai eu le privilège, aux côtés de mon collègue tchadien, M. Bante Mangaral, de mener la visite du Conseil de sécurité au Mali.

À l'occasion de cette visite, le Conseil a rencontré les autorités maliennes issues des élections qui se sont tenues avec succès en 2013. Nous nous sommes entretenus avec le Président Ibrahim Boubacar Keita, le Premier Ministre, Oumar Tatam Ly, et plusieurs membres de son gouvernement. Nous avons en outre rencontré les groupes armés signataires de l'Accord préliminaire de Ouagadougou ainsi que ceux qui ont adhéré à cet accord.

Le 2 février, nous nous sommes rendus à Mopti, où nous avons rencontré les autorités locales et des représentants de la société civile venus de Mopti, mais aussi de Gao et de Tombouctou. Nous avons à cette occasion visité le camp de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à Mopti et évalué le niveau de déploiement de la MINUSMA.

Des nombreux enseignements de cette visite, je retiens en particulier deux points. Tout d'abord, en ce qui concerne le dialogue politique, toute solution durable pour le Nord-Mali devra être trouvée par les Maliens eux-mêmes, appuyés de manière constante par la communauté internationale. Deuxièmement, en ce qui concerne la sécurité, la sécurisation durable du Nord-Mali implique nécessairement une solution politique globale.

Tout d'abord, à propos du dialogue politique, toute solution durable pour le Nord-Mali devra être trouvée par les Maliens eux-mêmes, appuyés de manière constante par la communauté internationale. À cet égard, nous avons eu avec les autorités maliennes un dialogue ouvert et utile. Le Président de la République a marqué que tout nouvel accord politique devrait être conclu au Mali, et les membres du Conseil de sécurité de leur côté ont souligné qu'ils intervenaient en soutien de l'action des autorités maliennes démocratiquement élues.

Les membres du Conseil ont également rappelé que les groupes armés devaient être désarmés dans le cadre d'un processus politique négocié, conformément aux engagements pris dans l'Accord de Ouagadougou. Le Premier Ministre malien a suggéré que les deux processus – désarmement et dialogue – progressent dans un même mouvement. Il a en outre estimé qu'il fallait préciser les modalités du désarmement, en coordination avec la MINUSMA. Les groupes armés, de leur côté, ont demandé que l'Accord préliminaire de Ouagadougou soit pleinement et rapidement mis en œuvre. Ils ont souhaité que le Représentant spécial et la MINUSMA soutiennent ce processus. Nous leur avons rappelé l'obligation de cantonner leurs éléments et de s'engager dans une négociation qui implique à terme le désarmement.

Nous avons perçu le manque de confiance entre les deux parties. Nous avons exprimé notre soutien aux efforts de l'Algérie pour rapprocher les positions de ces deux parties. Nous ne pouvons que nous féliciter que le Gouvernement malien nous ait remis, avant notre départ du Mali, les éléments d'une feuille de route pour une sortie de crise. Nous saluons l'adoption il y a quelques jours par le Gouvernement et les groupes armés, soutenus par la MINUSMA, d'une méthode pour le cantonnement, et nous demandons désormais aux parties – Gouvernement et groupes armés – de s'engager de manière sincère et sans délai sur cette voie. Le Conseil de sécurité demeurera très attentif au respect de ces engagements. Nous avons renouvelé notre plein soutien au Représentant spécial et à la MINUSMA pour soutenir ce dialogue.

Deuxièmement, dans le domaine de la sécurité, la sécurisation durable du Nord-Mali implique nécessairement une solution politique globale. Serval, l'opération française, et la MINUSMA ont relevé que les groupes terroristes disposent toujours des capacités pour mener des opérations. Nous avons rappelé l'urgence à ce

que la MINUSMA se déploie rapidement et pleinement au nord, en particulier dans le contexte de la décrue de Serval. L'opération européenne au Mali, EUTM Mali, nous a présenté son action de formation de l'armée malienne, qui inclut des enseignements pratiques pour le respect les droits de l'homme.

Les représentants de la société civile malienne ont insisté sur le fait qu'il n'y aura pas de paix durable au Mali sans développement. Ce n'est qu'en offrant des perspectives d'emploi que l'on pourra éviter que la jeunesse du Nord-Mali ne rallie les rangs des groupes terroristes ou des narcotrafiquants. Le Représentant spécial a estimé nécessaire de remplir les engagements mutuels pris par les autorités maliennes et les partenaires financiers internationaux pour le développement du Mali, à la suite de la conférence de Bruxelles du 15 mai 2013.

Pour conclure, je tiens, au nom du Conseil de sécurité, à exprimer mes sincères remerciements aux autorités maliennes pour l'accueil qu'elles ont accordé au Conseil et pour les échanges constructifs et francs que nous avons eus. Je souhaite en outre remercier le Secrétariat des Nations Unies et la MINUSMA, et en particulier M. Albert Koenders, le Représentant spécial, pour leur aide précieuse dans l'organisation de ce voyage.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Mangaral.

M. Mangaral (Tchad) : Je partage entièrement la présentation par l'Ambassadeur Araud du rapport sur la mission du Conseil de sécurité au Mali. Néanmoins, je voudrais ajouter quelques éléments pour compléter ce rapport.

L'arrivée d'une mission du Conseil de sécurité au Mali a suscité beaucoup d'espoirs au sein de la population malienne lassée par le blocage du dialogue, seul moyen d'un retour à une paix durable et à la normalisation. On note un engouement et une réelle volonté d'aller à des négociations inclusives. Les Maliens, toutes composantes confondues, reconnaissent unanimement que les causes de la crise dont souffre leur pays ne sont ni religieuses ni tribales, car les populations sont majoritairement musulmanes et la cohabitation de plusieurs groupes ethniques sur la quasi-totalité du territoire a favorisé des unions mixtes et tissé des liens de solidarité et de tolérance.

Les autorités maliennes, tout en reconnaissant les mérites de l'accord préliminaire de Ouagadougou, estiment qu'il est temps que le Mali s'approprie cet accord. En même temps, elles explorent de nouvelles initiatives telles que le processus d'Alger en cours.

En dépit des progrès importants enregistrés sur la voie de la normalisation, des défis réels subsistent sur les plans sécuritaire, politique, alimentaire, sanitaire, judiciaire et éducationnel. On note la persistance de la criminalité du fait de l'absence d'autorité judiciaire, surtout dans le nord, même si l'on enregistre un retour timide de l'administration dans certaines parties du pays.

L'Accord de Ouagadougou constitue une pomme de discorde entre les parties signataires et certains groupes armés qui ont adhéré audit Accord. Dans le processus préparatoire à la reprise des négociations, les adhérents se plaignent d'être ignorés ou exclus des travaux. On note également des divisions au sein des groupes armés. C'est le cas par exemple du Mouvement arabe de l'Azawad qui existe en deux factions séparées, chacune revendiquant la légitimité, ce qui risque de compliquer les choses au moment des négociations.

Il est reproché au Gouvernement de coopter des interlocuteurs ou des candidats dont la représentativité est souvent contestée par la base. Il est également reproché au même Gouvernement de privilégier comme interlocuteur les groupes armés au détriment des victimes des actes perpétrés par les mêmes groupes armés.

Les femmes, bien que majoritaires et très bien impliquées dans les organisations de la société civile, se sentent lésées du fait des pesanteurs socioculturelles et religieuses qui rendent tabous certains sujets tels que les violences sexuelles, les sévices corporels, les mariages ou divorces forcés dont les auteurs, parfois connus, seront insusceptibles de poursuites judiciaires.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, malgré le rôle éminent qu'elle joue dans l'accompagnement des Maliens dans leur quête de paix et de stabilité, est perçue comme une sorte de gouvernement bis.

La reconstitution des groupes jihadistes à l'intérieur et aux frontières du Mali constitue un sujet de préoccupation non seulement pour le Mali, mais pour l'ensemble de la région du Sahel. Comme l'a dit le Président Buyoya, on va assister à un déplacement progressif des priorités du Mali vers les pays du Sahel pour développer une stratégie de sécurité et des capacités de lutte contre le terrorisme transnational.

La feuille de route arrêtée par le Gouvernement malien est un signe d'espoir et un bon déclic pour la reprise des pourparlers de paix.

Enfin, l'ensemble de la communauté internationale présente au Mali a exprimé sa disponibilité à accompagner le Mali au dialogue devant jeter les bases d'une paix durable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je tiens, au nom du Conseil, à remercier tous les membres du Conseil de sécurité et du Secrétariat ayant participé à la mission pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes responsabilités au nom du Conseil.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 35.